

### **23-05-08 Finances – Subventions Commune**

Extension et réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry et intégration de locaux petite enfance – Demande de fonds de concours de Saint-Etienne Métropole dans le cadre du plan de relance – Mise à jour des éléments financiers

Monsieur le Maire expose :

Par délibération 22-06-04 du 7 juin 2022, le conseil municipal avait validé le projet d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry et sollicitait, pour ce projet, une aide financière auprès de Saint-Etienne Métropole, au titre du plan de relance métropolitain 2021-2023

Pour rappel, à cette époque, le montant global de ce projet avait été estimé par le maître d'œuvre à 3 057 281 €HT.

Depuis cette date, le dossier de consultation des entreprises a été lancé et, suite à l'analyse des offres faite par le cabinet ENGIBAT, le coût total du projet s'établit désormais à la somme de 4 607 110 euros HT, répartie comme suit :

<b>Dépenses</b>	<b>Montant HT</b>
Travaux - forfait de base	<b>3 894 654 €</b>
lot 0 : désamiantage	56 930 €
lot 1 : démolition, gros œuvre, VRD	839 920 €
lot 2 : ossature bois - charpente	203 128 €
lot 3 : étanchéité	98 994 €
lot 4 : couverture	79 454 €
lot 5 : façade ITE - enduits - bardage	279 998 €
lot 6 : menuiseries extérieures- serrurerie	627 122 €
lot 7 : forages géothermiques	49 966 €
lot 8 : plâtrerie - peinture - faux plafonds	556 057 €
lot 9 : carrelage - faïence	50 000 €
lot 10 : menuiseries intérieures	180 460 €
lot 11 : revêtements de sol souple	95 422 €
lot 12 : chauffage - ventilation	508 764 €
lot 13 : plomberie	91 236 €
lot 14 : électricité	172 803 €
lot 15 : étanchéité	4 400 €
Travaux - prestations supplémentaires	<b>122 470 €</b>
lot 1 : cuve de stockage eau	11 650 €
lot 10 : agencement - aménagement intérieur	86 085 €

lot 12 : GTC - supervision	24 735 €
<b>TOTAL TRAVAUX</b>	<b>4 017 124 €</b>
Maitrise d'œuvre (11,75% sur forfait de base)	<b>431 554 €</b>
<b>TOTAL MAITRISE D'ŒUVRE</b>	<b>431 554 €</b>
Mission contrôle technique	11 975 €
Mission SPS	5 400 €
Réseaux humides	2 200 €
Etudes géotechniques	3 482 €
Diagnostic radon	1 100 €
Diagnostic plomb	750 €
Diagnostic amiante	7 534 €
Labélisation Passivhaus	10 130 €
Curage réseaux humides	1 645 €
<b>TOTAL ETUDES</b>	<b>44 216 €</b>
Publication marchés publics	1 334 €
Extincteurs et plans d'évacuation	7 017 €
Mobilier	50 000 €
Déplacement lampadaires maternelle	7 126 €
Eclairage public chemin piéton et rue J Ferry	22 671 €
<b>TOTAL DIVERS</b>	<b>88 148 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 607 110 €</b>

Les travaux démarreront début juin 2023 et la livraison est prévue pour la rentrée scolaire 2024.

Afin de mener à bien ce projet, la commune doit rechercher toutes les subventions possibles lui permettant de supporter cet investissement.

Monsieur le Maire indique à cet effet que Saint-Etienne Métropole a débloqué une enveloppe financière de 150 millions d'euros pour le soutien et la relance de l'investissement de l'activité, dont 53 millions d'euros pour les projets d'investissement des communes. Chaque commune membre peut solliciter un fonds de concours pour 3 projets avec un plafond de 3 millions d'euros.

Il rappelle que le fonds de concours de Saint-Etienne Métropole ne peut atteindre plus de 50 % du montant restant réellement à la charge de la commune après déduction de toutes les subventions obtenues par ailleurs, et avec une participation de la commune ne pouvant être inférieure à 20 % de l'investissement.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

<b>DEPENSES EN HT</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 607 110 €</b>

<b>RECETTES</b>		
<b>Financeurs</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Région - contrat Région Métropoles	921 422 €	20 %
Etat – DSIL	829 278 €	18 %
Fonds de concours SEM	1 428 205 €	31 %
Commune de Saint- Priest en Jarez	1 428 205 €	31 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 607 110 €</b>	<b>100%</b>

La commune étant maître d'ouvrage de cette opération, il est demandé au Conseil Municipal :

- de solliciter pour ce projet une aide financière auprès de Saint-Etienne Métropole, au titre du plan de relance métropolitain 2021-2023,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de fonds de concours correspondant et à signer tout document relatif à ce dossier et à cette demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de solliciter pour ce projet une aide financière auprès de Saint-Etienne Métropole, au titre du plan de relance métropolitain 2021-2023,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de fonds de concours correspondant et à signer tout document relatif à ce dossier et à cette demande de subvention.

**Copie conforme**

**A Saint-Priest en Jarez,  
Le 10 mai 2023**

**Le Maire,  
Christian SERVANT**

**La Secrétaire de séance  
Mireille PAPIN, 3<sup>e</sup> Adjointe**

# ***Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez***

## **Séance du 9 mai 2023**

### **23-05-08 Finances – Subventions Commune**

Extension et réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry et intégration de locaux petite enfance – Demande de fonds de concours de Saint-Etienne Métropole dans le cadre du plan de relance – Mise à jour des éléments financiers

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 21 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. PELLEGRIN Jacques - REPELLINI Raymonde - ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - JOLY Florence - LAFON Lise - PUIPIER Franck

Avaient donné procuration :

M. PELLEGRIN à M. ZAVROSA  
M. ACHARD à M. DI PAOLO  
M. ADAM à Mme GEUSENS  
Mme SCHERRER à M. BRUNEAU  
Mme LAFON à Mme PAPIN

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :